

Pictogramme adhésif antidérapant - Gilet de sécurité obligatoire

Référence : D2480054



DESCRIPTION :

Marquage de sécurité au sol autocollant pour identifier une zone dites "protégée" où le port du gilet de sécurité est obligatoire dans des entrepôts, centres de distribution ou usines de production.

INFORMATION PRODUIT

Marquage de sécurité au sol autocollant pour identifier une zone dites "protégée" où le port du gilet de sécurité est obligatoire dans des entrepôts, centres de distribution ou usines de production.

Le pictogramme d'obligation est **conforme à la norme ISO 7010** pour le marquage de sécurité et indique aux personnes une obligation de porter un gilet réfléchissant dans une zone délimitée.

Antidérapant, il est conforme à la norme DIN 51130, classe R9.

Il résiste à l'abrasion et aux déchirures. Adhésif, il **s'utilise en intérieur sur un sol sec.**

Caractéristiques

- **Symbole** : Gilet de sécurité obligatoire, M015 conforme à la norme ISO 7010
- **Dimensions** : Ø 430 mm x 0,4 mm



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com